



Municipalité de
Saint-Nazaire-de-Dorchester

Avis public

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Aux contribuables de la municipalité :

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester :

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023, seront déposés lors de la séance régulière du 4 mars 2024.

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 21^e jour de février 2024

Joanie Bolduc Pelchat
Directrice générale/greffière-trésorière